

Liste des décisions prises lors de la réunion du Collège de Zone du 25 novembre 2016 à Onhaye

(Article 124 de la Loi 2007 relative à la Sécurité Civile : « ... la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la Zone ainsi que dans chacune des maisons communales de la Zone. »)

Mme Anne-Pascale WERON, Directrice administrative, est absente jusqu'au 9 décembre inclus. La Présidente souhaite qu'il soit proposé au Conseil de Zone du 7 décembre 2016 que Madame Johanne FOCROUL, responsable du Service de la GRH exerce la fonction supérieure pendant la période d'incapacité de Mme WERON.

A. Points à soumettre au Conseil de Zone du 7 décembre 2016

En séance publique

1. TRANSFERT DES BÂTIMENTS :

a) Montant et convention – décision

Un projet de convention sur le transfert des bâtiments communaux vers la Zone DINAPHI ainsi que le projet de délibération seront proposés pour approbation au Conseil de Zone du 7 décembre 2016.

b) Echange de bail emphytéotique de Baronville vers le bâtiment des 3 Moulins – Convention à signer

Le Collège de zone prend acte du projet de délibération qui propose au Conseil de zone du 7 décembre 2016 d'approuver en lieu et place de celui de Baronville, un bail emphytéotique avec la Ville de Beauraing afin de localiser le centre administratif de la Zone de secours dans le bâtiment dénommé « les Trois Moulins » à Beauraing.

2. PROJET ZONAL DE GARDES SOUS TOIT : DÉCISION

Le Collège prend acte de la nouvelle répartition des gardes sous toit qui sera proposée au Conseil de Zone du 7 décembre 2016.

3. BUDGET 2017 - DOTATIONS COMMUNALES ET POURCENTAGE : DÉCISION

Le Collège de Zone prend acte du projet du Budget 2017 ainsi que du rapport explicatif présentés par le Comptable spécial et décide de le proposer au Conseil de Zone du 7 décembre 2016 moyennant les quelques modifications qui seront apportées par le Comptable spécial.

Le Collège prend acte que les membres du Conseil seront invités à la réunion d'information avant le Conseil de Zone du 7 décembre 2016 à 8h30 à l'Administration Communale de Beauraing.

4. RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LES FESTIVITÉS ET MANIFESTATIONS : DOCUMENTS REVUS PAR LE SERVICE PREVENTION – A VOIR EN SEANCE

Le point est reporté.

5. RÈGLEMENT REDEVANCE – DÉCISION + SUPPRESSION DU RÈGLEMENT REDEVANCE DU 15 JANVIER 2015

Le Collège prend acte du Règlement redevance qui sera proposé au Conseil de Zone du 7 décembre 2016.

6. SUPPRESSION DU DROIT DE TIRAGE – DÉCISION

Le Collège de zone prend acte de la proposition à présenter au Conseil de Zone du 7 décembre 2016 d'abroger le droit de tirage dès 2017, d'approuver la gratuité des préventions pour les propriétés communales ou occupées par des services communaux et de rembourser les soldes non utilisés du droit de tirage 2015.

7. ACQUISITION DE 45 APPAREILS « RAPPEL DE PERSONNEL » - APPROBATION MARCHÉ

Le Collège de Zone prend acte de la proposition à présenter au Conseil de Zone du 7 décembre 2016 de valider l'achat de 45 appareils de rappel du personnel pour un montant estimé de 16.000,00€ TVAC.

8. ACQUISITION DE 2 ÉQUIPEMENTS DE PLONGÉE - APPROBATION MARCHÉ

Le Collège de Zone prend acte de la demande du Cpt PIGNEUR de proposer au Conseil de Zone de valider l'achat de deux tenues de plongée estimé à 7.865,00€ TVAC.

9. ACQUISITION D'UN APPAREIL FOURCHE À PALETTES POUR VÉHICULE PORTE-CONTENAIR APPROBATION MARCHÉ

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone prend acte du bon de commande pour l'achat d'un appareil de type « fourche à palettes » pour un montant estimé de 1.815,00€ TVAC.

POINT SUPPLÉMENTAIRE À PRÉSENTER AU CONSEIL DE ZONE DU 7 DÉCEMBRE 2016 :

Le Collège prend acte de la nouvelle proposition de financement du dispatching provincial commun aux trois zones de secours de la Province de Namur et décide de la proposer au Conseil de Zone du 7 décembre 2016.

A huis-clos

10. PROMOTION DE SERGENTS VOLONTAIRES + RÉSERVE DE RECRUTEMENT

Le projet de délibération sera présenté au prochain Conseil de Zone du 7 décembre 2016

B. POINTS À SOUMETTRE AU COLLEGE DE ZONE

11. APPROBATION DU COLLÈGE DE ZONE DU 9 NOVEMBRE 2016

Le point est reporté.

Personnel

12. SERVICES ADMINISTRATIFS – CDD – TÂCHES ADMINISTRATIVES PONCTUELLES

Le Collège prend acte des tâches administratives ponctuelles liées à l'ensemble des services administratives de la Zone.

13. RENOUVELLEMENT CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE D'UN AGENT D'ADMINISTRATION AU SERVICE DE LA GRH

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver le renouvellement du contrat d'engagement à dater du 02 décembre 2016 dans le cadre d'un contrat à durée déterminée de 6 mois à temps plein d'un agent administratif au service de la GRH

14. RENOUVELLEMENT CONTRAT D'UN AGENT D'ADMINISTRATION AU SERVICE DE LA COMPTABILITÉ

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver l'engagement d'un agent administratif au service de la Comptabilité. dans le cadre d'un contrat de travail à durée indéterminée à temps plein à dater du 08 décembre 2016,

15. INFORMATICIEN – DÉSIGNATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de conclure, avec un informaticien, un contrat de travail à durée indéterminée à temps plein à partir du 1^{er} janvier 2017

16. COUVIN – RÉINTÉGRATION POMPIERS

Ce point demande des investigations sur le plan juridique et statutaire, il est reporté au Collège du 7 décembre 2016.

Finances

17. ASSURANCES – PROLONGATION DE CONTRAT

A l'unanimité des membres présents, le Collège décide d'approuver la prolongation des contrats d'assurances ETHIAS à dater du 1^{er} janvier 2017 pour une période de 12 mois c'est-à-dire jusque 31 décembre 2017, période pendant laquelle le service Logistique et la Direction Administrative de la zone devront soumettre le cahier spécial des charges au Conseil de Zone pour approbation.

Exercice Extraordinaire

18. ACQUISITION DE 12 TRONÇONNEUSES - ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Le choix ne correspondant pas aux critères d'attributions, le point est à représenter au Conseil de Zone.

19. ACQUISITION DE 100 PAIRES BOTTES DE FEU - ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Le choix ne correspondant pas aux critères d'attributions, le point est à représenter au Conseil de Zone

20. ACQUISITION DE 300 VESTES AMBULANCES - ATTRIBUTION DE MARCHÉ

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'attribuer ce marché au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse, soit Sioen SA, Fabriekstraat, 23 à 8850 Ardoie, pour le montant d'offre contrôlé de € 62.700,00 hors TVA ou € 75.867,00, TVA comprise.

De fixer le délai de garantie à 18 mois.

21. ACQUISITION DE 1000 POLOS - ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Le point est reporté au prochain Collège de Zone.

Exercice Ordinaire

22. CENTRAL TÉLÉPHONIQUE DE ROCHEFORT – REMPLACEMENT – APPROBATION

En attendant que l'informaticien analyse l'ensemble du système informatique le point est reporté au prochain Collège de Zone.

23. RÉPARATION FISSURES ÉLÉVATEUR GEDINNE - APPROBATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve la réparation du véhicule élévateur du Poste de Gedinne qui s'élève à un montant de 7020,97 € au budget extraordinaire 2016.

La présente décision sera communiquée au Conseil de Zone.

Bons de Commande – Prise de connaissance

a. Entretien et réparation frein CCDI4000 Unimog

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide en urgence de procéder au remplacement d'un lamier de ressorts, du levier de vitesse et du répartiteur de frein du véhicule Unimog du Poste de Dinant par le garage Unitrac d'un montant de 5.512,51€ HTVA. La présente décision sera communiquée au Conseil de Zone.

b. Entretien et réparation boîte de vitesse citerne 12000 l

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide en urgence de procéder à la réparation de la boîte de vitesse bloquée du véhicule Citerne Man 12000L par le garage concessionnaire GDMT d'un montant de 5310.11€ HTVA. La présente décision sera communiquée au Conseil de Zone.

Divers

24. REPORT DES CONGÉS PROFESSIONNEL – DÉCISION

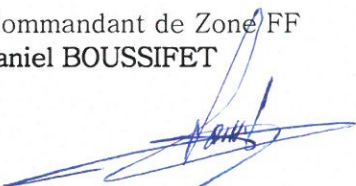
A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve que le personnel professionnel reporte les jours de congés non pris jusqu'au 1^{er} juin 2017.

25. SAINTE-BARBE STAFF ADMINISTRATIF – DISPENSE DE SERVICE LE 2/12/2016 – DÉCISION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'accorder au personnel administratif une dispense de service l'après-midi du 2 décembre 2016 afin de permettre l'organisation d'un repas pour l'ensemble du personnel administratif à Jemelle dans les locaux du staff administratif.

PAR LE COLLEGE

Le Commandant de Zone FF
Daniel BOUSSIFET



La Présidente de la Zone DINAPHI
Nathalie DEMANET

